



Club Motocycliste du Perche

« clubmotocyclisteduperche.over-blog.com »

Les Etilleux, le 25 juillet 2021

Chers Amis Trialistes,

Les Membres du Club Motocycliste du Perche vous invitent à participer à leur épreuve de TRIAL, dénommée :

« LES DEUX JOURS DU PERCHE »

Déjà 11 ans qu'ils vous donnent rendez-vous sur 2 sites, à 10 kilomètres de Nogent-le-Rotrou (28) :

- à VICHÈRES (28), le samedi 18 septembre prochain,
- et à LES ETILLEUX (28), le lendemain, le dimanche 19 septembre.

Cette compétition des 2 jours comptera pour le Trophée Départemental d'Eure-et-Loir, le Championnat des Ligues Motocyclistes Régionales Centre-Val de Loire et de Normandie, et pour le Challenge Jeunes du Centre-Val de Loire. Le Trial du dimanche comptera aussi pour les Championnats des Ligues Motocyclistes Régionales d'Ile de France et des Pays de La Loire.

Les pilotes possédant une moto ancienne (pré 65 ou Post 65), pourront aussi s'engager dans une catégorie spécifique (Inter, National, Critérium, Promotion), sur les tracés allant du S3 au S4.

Le montant de l'engagement est de 50 € pour les 2 jours (25 € par jour) pour tout engagement envoyé avec le règlement, avant le 8 septembre 2021 (60 € après cette date pour 2 jours, ou 30 € par jour).

Ce montant est de 20 € pour les 2 jours (10 € par jour), pour un jeune de moins de 18 ans, dont l'engagement et le règlement sont envoyés avant le 08,09,2021, et 30 € pour les 2 jours après (15 € par jour)!

Chaque jour, deux tours de 15 kilomètres chacun, seront à parcourir dans les collines du Perche, avec 13 ou 14 zones par tour (sauf pour les Mini-Trial qui auront un tracé spécifique).

Chaque soir, des coupes seront remises aux premiers de toutes les catégories. Et pour récompenser ceux qui participeront à l'épreuve complète des « 2 jours », un trophée ou un souvenir ou une coupe, sera offert aux pilotes qui seront sur le podium (les 3 premiers de chaque catégorie), sans oublier le lot remis à tous les participants, comme chaque année !

Le samedi soir, un repas, sur réservation faite au plus tard le 08 septembre, est prévu sur le parc des coureurs des Etilleux, pour 15 € par personne (apéritif et café offerts, mais pas les autres boissons).

Pour ceux qui n'ont pas de licence de compétition FFM 2021, il leur est demandé de télécharger une «*licence une manifestation 2021*» sur «*ffmoto.org*», de joindre le certificat médical-type de la FFM de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an. *Un conseil : payer cette licence en ligne sur l'Intranet FFM, pour bénéficier de 10 €, sur la licence LJA2 à 110 € pour les 2 jours, ou la LJA1 à 70 € pour 1 journée. Aucune licence à la journée ne sera délivrée sur place.*

Je reste à votre disposition pour toutes autres précisions, et vous invite à consulter notre site, mis à jour régulièrement, site précisé à l'entête de cette lettre. J'espère que des contraintes sanitaires ne viendront pas ternir notre épreuve des « Deux Jours de Trial du Perche », de 2021.

En attendant de vous accueillir au mieux, je vous prie d'agréer, Chers Amis Trialistes, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Le Président, Michel CHEVEREAU,

Correspondance chez le Président : « Huche-Loup », 28330 LES ETILLEUX
Tél : 06 19 74 05 55 ; E.mail : « jamichevereau@orange.fr »

Club Motocycliste du Perche

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre 2021
« LES DEUX JOURS DU PERCHE »

Trophée Départemental d'Eure-et-Loir
Championnat des Ligues Motocyclistes Centre-Val de Loire et Normandie
Le dimanche seulement : Championnat d'Ile de France et des Pays de La Loire

N°

Mode de paiement :

Date de réception :

PILOTE

CATEGORIE (à entourer) : . SENIOR 1 - OPEN - SENIOR 2 - SENIOR 3+ - SENIOR 3 - SENIOR 4+ -
SENIOR 4 - MINI-TRIAL.

. pour les Motos Anciennes : INTER - NATIONAL - CRITERIUM - PROMOTION - POST 65 - PRE 65.

NOM : **PRENOM** :

LICENCE : type et n°

CLUB : **LIGUE** :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

TELEPHONE : ; E.mail :@.....

PERMIS : catégorie et n° ou **GUIDON D'OR** ou **D'ARGENT** : n°

MOTO

MARQUE : **CYLINDREE** : **N° D'IMMATRICULATION** :

ASSURANCE : compagnie **N° DE CONTRAT** :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, et prend l'engagement de le respecter, connaître les règlements de la Fédération Française de Motocyclisme, et se conformer aux directives des organisateurs et des officiels, chargés du contrôle de l'épreuve.

Je demande à m'engager au Trial des « **DEUX JOURS DU PERCHE** » :

- le **samedi 18 septembre 2021**, à **VICHERES** (28),
- le **dimanche 19 septembre 2021**, à **LES ETILLEUX** (28);

Fait à :, le

LU ET APPROUVE

Signature du pilote (ou du représentant légal pour les mineurs)

REGLEMENT

- Engagement : pilote (+18 ans) : 25 € par jour xjour(s) : € (ou 30 € par jour, après le 08.09.2021)
Ou jeune (- 18 ans) : 10 € par jour x... .. jour(s) : € (ou 15 € par jour après le 08.09.2021)
- Repas du samedi soir : 15 € x personne(s) :

TOTAL :€

Règlement par chèque à l'ordre du C.M. Perche, à adresser avec l'engagement à :
Michel CHEVEREAU, Huche-Loup, 28330 LES ETILLEUX